

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 24 septembre 2024
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	21 + 5 pouvoirs	13 septembre 2024	17 septembre 2024

N° délibération	Objet
2024-074	Convention de partenariat triennale avec la Fédération Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (FRCIDFF)

Le 24 septembre 2024 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ

BOLAZEC :

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, Philippe ROBERT-DANTEC, Josiane GUINVARC'H

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Gérard TOSSER, Claude MOREL

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET : Alain HAMON

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC

Pouvoirs : Barbara PERRON à Hubert LE LANN, Jacques THEPAUT à Claude MOREL, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN, Louis-Marie LE GUILLOU à Alain HAMON, André PAUL à Georges MORVAN

Excusés : Anne ROLLAND, Thiphaine BODENEZ, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Claude MOREL

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

Dans le cadre de la réponse formulée par la Fédération Régionale des CIDFF de Bretagne en 2022 à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires, le réseau des CIDFF bretons a déployé en 2023 une action sur l'ensemble du territoire du Pays Centre Ouest Bretagne intitulée "Le COB en action: promouvoir l'autonomie des femmes". La FRCIDFF a axé sa

démarche sur la co-construction avec les acteurs et actrices du territoire COB. Un diagnostic et un plan d'action innovant ont été réalisés avec la participation de plus de 250 acteurs.

Le diagnostic partagé met en avant la nécessité d'apporter une réponse pérenne sur l'ensemble des communautés de communes, dont Monts D'Arrée Communauté face au manque de services et d'accompagnement des personnes victimes de violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales [VSSI] (violences physiques, psychologiques, économiques, sexuelles). Cette thématique s'est avérée être le besoin prioritaire dans l'analyse des freins à l'autonomie des femmes du territoire.

Le plan d'actions qui sera développé sur le territoire comprend la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire pour écouter, sensibiliser, accueillir, informer et accompagner, la mise en place de permanences mobiles d'accueil et d'accompagnement tous les 15 jours sur chaque EPCI et la réalisation d'actions collectives.

Le plan d'actions va se dérouler en 2024 à compter de novembre.

Parallèlement la constitution d'un réseau de référent / violences sexistes et sexuelles est en cours et la mise en place de temps forts.

Les permanences mobiles d'accueil d'écoute et d'accompagnement pluridisciplinaires auront lieu sur le territoire tous les 15 jours (juriste et psychologue) dans deux lieux de permanences, à Brasparts et à Huelgoat.

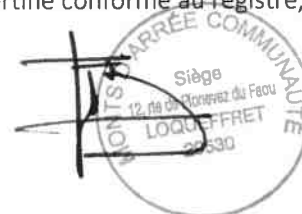
Les EPCI sont sollicités à hauteur de 0,35 € par habitant soit environ 2.700 €/an pour Monts d'Arrée Communauté.

Une convention triennale est proposée par la FRCIDFF pour ce plan d'actions.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- Approuve la convention triennale de partenariat avec la Fédération Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
- Autorise le président à signer la convention

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,



La secrétaire,

A handwritten signature in blue ink.